

Choix ou révocation du choix d'un mandant et de son mandataire concernant l'obligation de percevoir, de déclarer et de remettre la TPS/TVH ou la TVQ

Ce formulaire permet à tout mandant et à son mandataire de faire le choix conjoint de désigner le mandataire pour que celui-ci perçoive, déclare et remette à Revenu Québec la TPS/TVH ou la TVQ relatives aux fournitures (autres que celles faites par une vente aux enchères) effectuées par le mandataire pour le compte du mandant. Ce choix conjoint peut aussi être fait par le mandant et son agent de facturation. Pour faire ce choix, le mandant et le mandataire doivent être tous les deux inscrits aux fichiers des taxes visées par le choix.

Le choix ne peut **pas** être fait pour une fourniture pour laquelle le mandant et le mandataire ont fait un autre choix conjoint pour qu'elle soit considérée comme taxable. Si un choix est fait, le mandant et le mandataire seront

solidairement responsables des obligations découlant du choix. La liste des obligations figure dans les renseignements généraux, à la page 3.

Pour faire le choix, remplissez les parties 1 à 5. Pour révoquer le choix, remplissez la partie 6. Notez que ce formulaire constitue une entente conclue entre le mandant et le mandataire et qu'il ne doit **pas** être transmis. Le mandant et le mandataire doivent en conserver chacun une copie tant que le choix est en vigueur et pendant les six années suivant la fin de la dernière année visée par le choix ou par la révocation. Le formulaire pourrait être demandé à des fins de vérification.

Pour en savoir plus, lisez les renseignements généraux.

1 Renseignements sur le mandant

Nom			
Numéro de compte TPS/TVH	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) [s'il y a lieu]	Numéro d'identification	Dossier
1, 0, 8, 0, 5, 9, 8, 5, 8 R, T			1, 0, 0, 6, 1, 0, 9, 7, 8, 7 T, Q

2 Renseignements sur le mandataire

Nom			
SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTRIERS DU SUD DU QUÉBEC			
Numéro de compte TPS/TVH	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) [s'il y a lieu]	Numéro d'identification	Dossier
1, 0, 8, 0, 5, 9, 8, 5, 8 R, T , 0, 0, 0, 1	1, 1, 4, 3, 0, 6, 2, 9, 3, 4	1, 0, 0, 6, 1, 0, 9, 7, 8, 7	1, 0, 0, 6, 1, 0, 9, 7, 8, 7 T, Q , 0, 0, 0, 1

3 Choix conjoint

Le mandant et le mandataire font le choix conjoint de désigner, pour une période visée, le mandataire pour que celui-ci perçoive, déclare et remette la ou les taxes sur les fournitures de biens ou de services, indiquées ci-dessous.

3.1 Taxes visées

Indiquez la ou les taxes visées par le choix (cochez une seule case).

TPS/TVH et TVQ TPS/TVH TVQ

3.2 Description des fournitures visées par le choix

Le choix peut être fait pour une ou plusieurs fournitures. Décrivez les fournitures pour lesquelles le mandant et le mandataire font ce choix. Si l'espace est insuffisant, joignez une feuille supplémentaire contenant les renseignements demandés.



3.3 Période de validité

Indiquez la période de validité du choix (cochez une seule case).

- Uniquement la date suivante :
- La période débutant le et se terminant à la date qui sera indiquée à la partie 6 lors de la révocation du choix.
- La période débutant le et se terminant le , à moins que le choix soit révoqué avant la fin de cette période.

4 Déclaration du mandant


Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire et tout autre document joint sont, à ma connaissance, exacts et complets, que je suis le mandant ou la personne autorisée à signer en son nom et que je suis responsable des obligations qui découlent du choix conjoint.

_____ _____

Prénom et nom de famille du mandant ou de la personne autorisée Signature Date

5 Déclaration du mandataire

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire et tout autre document joint sont, à ma connaissance, exacts et complets, que je suis le mandataire ou la personne autorisée à signer en son nom et que je suis responsable des obligations qui découlent du choix conjoint.

Lucie Foucault / Directrice adjointe 

Prénom et nom de famille du mandataire ou de la personne autorisée Signature Date

6 Révocation du choix

Nous, le mandant et le mandataire, révoquons le choix conjoint faisant l'objet de la partie 3 de ce formulaire.

Date d'entrée en vigueur de la révocation

Prénom et nom de famille du mandant ou de la personne autorisée Signature Date

Prénom et nom de famille du mandataire ou de la personne autorisée Signature Date

Les renseignements personnels relatifs à la TPS/TVH sont recueillis selon la *Loi sur la taxe d'accise* afin d'administrer la taxe, les remboursements et les choix. Ils peuvent également être utilisés pour toute fin liée à l'application ou à l'exécution de la Loi telle que la vérification, l'observation et le recouvrement des sommes dues à l'État. Les renseignements peuvent être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale ou territoriale, ou vérifiés auprès de celles-ci, dans la mesure où la loi l'autorise. Cependant, le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, d'accéder à leurs renseignements personnels et de demander une modification, s'il y a des erreurs ou omissions.

Consultez Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source et le Fichier de renseignements personnels ARC PPU 241.